



FASMI

FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Affiliée à l'UNSA

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Tél : 01.43.40.64.27 - Email : secretariat@unsapolice.com



DECLARATION PREALABLE CHSCT Extraordinaire du Ministère de l'Intérieur Spécifique CORONAVIRUS (COVID-19)

Session organisée suite à la saisine des organisations syndicales représentatives

Monsieur le Président, Secrétaire général

Monsieur le directeur des ressources et des compétences de la police nationale

Madame FOULLON médecin chef de la médecine de prévention

Mesdames et Messieurs les représentants du ministère de l'Intérieur

Mes chers partenaires syndicaux ici présents,

L'épidémie du virus COVID-19 dit coronavirus touche le monde et la France n'y échappe pas.

Son évolution entraîne des points d'information journaliers sous la tutelle de l'O.M.S et de notre ministère des solidarités et de la santé.

Les cas de contamination dans notre pays ne cessent d'augmenter : hier nous en étions à 212 personnes identifiées et 4 décès quantifiés alors que la veille même, nous n'en comptons que 130 et 2 décès.

Dans le détail, nous constatons que des cas de contamination autochtones, sans aucun lien avec les zones dites à risques, ont été relevés.

Cela veut bien dire que ce virus est présent parmi nous.

A l'UNSA FASMI – SNIPAT, nous faisons confiance à nos professionnels de santé et à notre système hospitalier, même si celui-ci est fragilisé par les conséquences des différentes politiques budgétaires qui lui ont été imposées.

Un sondage IFOP datant du 1^{er} mars dernier révèle que « 61% des français sont inquiets pour eux et leur famille face à la propagation du virus ». Nous pensons qu'au sein de nos rangs ce même ratio s'applique.

Ainsi nous nous devons de répondre à cette inquiétude et à cette angoisse omniprésente. Les « fake news », certaines chaînes d'information continuent mais également le silence et la non-déclinaison interne de l'administration au sens large, alimentent ces sentiments de crainte, de peur.

Nous en voulons pour preuves, les changements comportementaux dans notre pays culturellement attaché à une distance rapprochée de convivialité, tels que la bise ou le serrage de mains.

Cet environnement anxiogène inquiète les personnels de notre institution dans leur travail quotidien. Plusieurs questions nous ont été remontées du terrain, nous y reviendrons dans un second temps.

Nous attendons de cette réunion **des réponses claires, des perspectives, des choix définis, notamment sur la dotation d'équipements individuels de protection**, sur le confinement, et point important, des éléments sur **la phase trois du plan national pandémique**. Il est cité, dans cette phase, sur l'emploi des forces de l'ordre, « une montée en puissance de la police et de la gendarmerie nationale ».

Qu'est ce que cela signifie-t-il concrètement ?

D'autres ministères, nous pensons à l'éducation nationale par exemple, mais également à des entreprises publiques telles que SNCF, RATP, ont d'initiative rédigé, sous forme de notes internes, une batterie de mesures préventives et de précaution à destination de leurs agents. A titre d'exemple, le confinement des élèves de retour de zones à risques, les dotations de masques et de lunettes de protection pour les contrôleurs et agents.....

Lors du CTM du 26 février dernier, présidé d'ailleurs par vous-même Monsieur MIRMAND, les représentants de l'UNSA FASMI – SNIPAT ont demandé la dotation de masques de protection **pour tous les agents du ministère de l'intérieur** (actifs, administratifs, techniques et scientifiques) **en contact avec le public**. Dans la même veine, nous avons redemandé **des fiches dites « réflexe »** accessibles et disponibles à tous, permettant de définir une conduite à tenir selon les situations.

Une semaine plus tard où en sommes-nous ?

Au sein de notre ministère, à l'heure actuelle, même si une évolution lente se dessine, aucune instruction interne n'est rédigée ou diffusée. Pas de télégramme d'information, pas de fiche réflexe en cas de suspicion, pas de dotation d'équipement.... **Aujourd'hui est l'occasion d'y répondre.**

Nous vous demandons monsieur le Président, la tenue de points d'étape, à minima hebdomadaire, sous le format le plus efficace et réalisable.

Ces futures réunions d'information nous permettront d'être au plus près des évolutions de cette épidémie, alimenteront les réponses apportées dans les CHSCT de proximité et surtout diminueront cette perception environnementale anxiogène au sein de nos rangs.

Dans cette perspective de ne pas céder au développement d'une panique généralisée, nous vous invitons, Monsieur le Président, dans le cadre de vos réunions interministérielles, d'insister sur le besoin de rassurer l'ensemble de nos concitoyens, Policiers compris, à travers l'expression d'éléments objectifs. **Le taux de guérison, parmi les personnes contaminées, en est un exemple concret.**

Nous vous remercions de l'écoute portée à ces propos introductifs, nous vous demandons que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de retranscription de cette instance et surtout d'apporter des éléments de réponse aux interrogations soulevées par nos collègues.

La Délégation UNSA FASMI-SNIPAT